

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 juillet 2023, 17h45



ICAIDE : FINALISATION DE LA PREMIÈRE ÉTAPE DE LA CESSION D'ICAIDE SANTÉ POUR UN MONTANT DE 1,4 Md€

Dans la continuité de la signature le 13 juin 2023 du protocole définitif avec Primonial REIM et les actionnaires minoritaires d'Icade Santé¹ et d'Icade Healthcare Europe (IHE), portant sur l'organisation de la cession totale du portefeuille de Santé d'ici 2025, Icade annonce ce jour la réalisation de la première étape de l'opération, soit la cession de 63% de sa participation dans Icade Santé pour un montant total de 1,4 Md€.

Conformément aux conditions de réalisation de l'opération décrites dans les communiqués de presse des [13 mars 2023](#) et [13 juin 2023](#), cette première étape a été réalisée sur la base d'une valorisation en ligne avec l'ANR NTA au 31 décembre 2022, après détachement du dividende 2022, et inclut le remboursement du prêt d'actionnaire d'Icade Santé pour 50 M€.

Cette première étape se traduit par la déconsolidation des activités de santé dans les états financiers du groupe à compter de la date de réalisation.

Dans le cadre de cette transaction, Primonial REIM reprend la gestion des actifs immobiliers détenus par Icade Santé ainsi que la gestion du portefeuille IHE valorisé à 850 M€, base 31/12/2022.

Conformément aux accords, l'acquisition du solde des titres détenus par Icade dans Icade Santé interviendra d'ici fin 2025, sur la base de la collecte des fonds gérés par Primonial REIM France et/ou de l'entrée de nouveaux investisseurs institutionnels identifiés par la société de gestion, l'entrée d'investisseurs pouvant intervenir avant la fin 2023.

Par ailleurs, Primonial se voit confier la cession des actifs détenus par la société IHE d'ici fin 2024, selon un calendrier permettant d'en optimiser la valorisation.

Icade présentera à l'occasion de l'annonce de ses résultats semestriels le 24 juillet prochain, l'impact de l'opération sur le CFNC 2023 du groupe et apportera des précisions sur le montant du dividende exceptionnel au titre de l'exercice 2023 ainsi que sur le calendrier de son versement.

« Je suis très heureux d'annoncer la réalisation de cette première étape de la cession de nos activités de Santé qui a fortement mobilisé les équipes d'Icade ces derniers mois. Cette opération, structurante pour le groupe, va nous permettre, avec un bilan renforcé, de définir une feuille de route adaptée aux conditions du nouvel environnement immobilier et financier. » Nicolas Joly, Directeur général d'Icade

A PROPOS D'ICAIDE DES LIEUX OÙ IL FAIT BON VIVRE

Foncière de bureaux et de santé (patrimoine à 100% au 31/12/2022 de 15,1 Md€) et promoteur logement/tertiaire/équipement public (CA économique 2022 de 1,3 Md€), Icade conçoit, construit, gère et investit dans des villes, des quartiers, des immeubles qui sont des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler. En lien avec ses parties prenantes, Icade fait du bas-carbone une priorité stratégique pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus saine, douce et accueillante. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icade.fr

¹ SPPICAV Messidor du groupe Crédit Agricole Assurances ; SPPICAV Sogecapimmo de Sogecap ; SPPICAV C Santé de BNP Paribas Cardif et SPPICAV Holdipierre de CNP Assurances

CONTACTS

Anne-Sophie Lanaute

Dir. communication financière et relations investisseurs

+33(0)1 41 57 70 29

anne-sophie.lanaute@icade.fr

Marylou Ravix

Chargée de communication externe

+33 (0)7 88 30 88 51

marylou.ravix@icade.fr